

Carcassonne le 11 avril 2018

Le Président du Conseil départemental

à

POLE AMENAGEMENT DURABLE  
Direction du Développement, de l'Environnement  
et des Territoires

Service Aménagement  
Suivi Administratif : Mireille BARTHES  
Béatrice BOTTOSSO

Tél : 04.68.11.63.70. / 04.68.11.31.41.

[mireille.barthes@aude.fr](mailto:mireille.barthes@aude.fr)

[beatrice.bottosso@aude.fr](mailto:beatrice.bottosso@aude.fr)

*Objet : AVIS PPA – Modification n°2 du PLU*

*Vos réf. : Votre courriel du 9 mars 2018*

*Pièces jointes :*

Monsieur le Maire  
Hôtel de Ville  
32 avenue du Jeu-de-Mail  
11160 VILLENEUVE-MINERVOIS

Monsieur le Maire,

Vous m'avez adressé le 9 mars dernier, pour avis, le dossier de la deuxième modification du Plan Local d'Urbanisme de votre commune, et je vous en remercie.

Après examen par les services concernés du Département dont ceux des Routes (Division Territoriale du Carcassonnais), j'ai l'honneur de vous informer que les documents transmis n'appellent pas d'observations particulières. En effet, aucun des changements envisagés au titre de cette deuxième modification n'a d'impact sur le domaine public départemental.

Je vous sollicite également par la présente afin que vous me fassiez parvenir, sur support CD et papier, un exemplaire de votre PLU dès que votre document d'urbanisme sera opposable.

Restant à votre disposition pour de plus amples renseignements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
La Directrice



Catherine LUCIANI